

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 048783

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3565 Société : Rm 31278
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : DAMEN S. Mohamed
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél. : 0667123422 Total des frais engagés : 1149,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Miloud KASSIOUTI
 CABINET DE CARDIOLOGIE
 52, Bd Mec V. KISSARIATE Tissir
 2ème Etage - CASABLANCA
 Tél: 0522450240/41 Fax: 0522450239

Date de consultation : 08/10/2021
 Nom et prénom du malade : DAKISSI Sidi Mohamed Age:
 Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : Dyslipémie
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 08 NOV. 2021

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : / /
 Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/10/21	Consultation + Elev		2500	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Ali EL JOUADI Sidi Maarouf-Casablanca Tél/Fax : 05 22 97 32 16 Gsm : 06 61 60 54 68	08/10/21	99,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Miloud KASSIOU 52, Bd Mer V. - Casablanca 2ème Etage - Casablanca Tél: 0522450240/41 - Fax: 0522450239	08/10/21	EDL	8000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

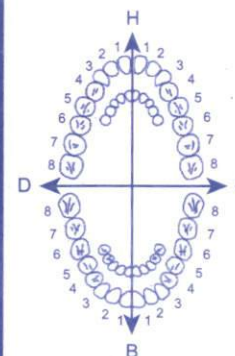
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'OC

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
B	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

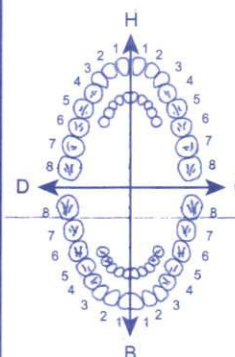
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE CARDIOLOGIE

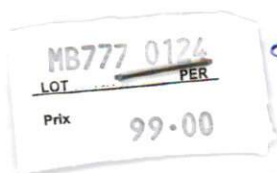


Dr. Miloud KASSIOUI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Angers (France)
Ancien attaché des Hôpitaux de la Loire
Ex. Médecin Cardiologue à l'Hôpital Sidi Soufi Casablanca

Casablanca, le 8/10/62

Dr. Dr. Sidi Aghued



— 155

99.00 — Nafmine 300

ly 6 25

PHARMACIE Ahmed Ali
D. FAÏEL JOUADI
Sidi Maarouf-Casablanca
Tél: 05 22 97 32 16
Gsm : 06 04 60 54 68

Dr. Miloud KASSIOUI
CABINET DE CARDIOLOGIE
52, Bd Med VI Kissariate Tissir
2ème Etage - CASABLANCA
Tél: 0522 45 02 40 / 41 - Fax: 0522 45 02 39

CABINET DE CARDIOLOGIE



Dr. Miloud KASSIOUI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Angers (France)
Ancien attaché des Hôpitaux de la Loire
Ex. Médecin Cardiologue à l'Hôpital Sidi Soufi Casablanca

Casablanca, le

08.10.2021

Facture

Note d'honoraires de Jh Dadissi Sidi Hotel.

Echodoppler cardiaque = 800.00 DH
= 800.00 DH

La somme est arrétée à huit cent cinquante.

Dr. Miloud KASSIOUI
CABINET DE CARDIOLOGIE
52, Bd Mohamed VI - Kissariat Tissir
2ème Etage - CASABLANCA
Tél: 0522450240/41 - Fax: 0522450239

CABINET DE CARDIOLOGIE



Dr. Miloud KASSIOUI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Angers (France)
Ancien attaché des Hôpitaux de la Loire
Ex. Médecin Cardiologue à l'Hôpital Sidi Soufi Casablanca

Casablanca, le

08/10/2021

COMPTE RENDU D'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR

DADISSI SIDI MOHAMED

INDICATION: DYSPNEE

COMPTE RENDU:

- Ventricule gauche de taille normale.
- Bonne fonction VG globale et segmentaire.
- Parois de Ventricule gauche peu épaisses, avec une bonne cinétique des parois.
- **Oreillette gauche** non dilatée, libre de thrombus par voie trans-thoracique.
- **Valves mitrales** souples; Pas d'insuffisance mitral au doppler couleur et pas de rétrécissement mitral; appareil sous valvulaire non calcifié.
- **Sigmoïdes aortiques** fines; Pas d'insuffisance aortique au doppler couleur et pas de rétrécissement aortique.
- La racine de l'aorte ascendante non dilatée.
- **Valves pulmonaires** normales.
- Insuffisance tricuspidiennne physiologique permettant de calculer la pression artérielle pulmonaire systolique qui est normale.
- **Cavités droites** non dilatées, avec fonction VD conservée.
- Pas de végétation oslérienne.
- Pas d'épanchement péricardique.
- Pas de CIV ni CIA.

CONCLUSION:

- **CARDIOPATHIE HYPER TENSIVE MODEREE A STABILISER PAR UN TRAITEMENT MEDICAL.**
- **BONNE FONCTION VG.**



Dr.M.KASSIOUI

Cardiologue

Dr. Hiss, Jda Delivered
202/10/24



ta Anna

